

Conseillers en exercice :	23
Présents :	18
Pouvoirs :	4
Absents non représentés :	1

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le 14/04/2026
ID : 014-211407127-20260408-09CM2026024-DE



Date de convocation du CM : 1^{er}/04/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 08/04/2026

09-CM-2026-024 – Désignation du délégué auprès du SYVEDAC

Vu l'article L2224-13 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que les communes peuvent transférer à un établissement public de coopération intercommunale ou à un syndicat mixte soit l'ensemble de la compétence de collecte et le traitement des déchets des ménages,

Considérant que la mission de service public du SYVEDAC s'articule autour du traitement des déchets ménagers et leur valorisation sous forme de matières et d'énergie, en lien étroit avec ses collectivités adhérentes,

Considérant que toutes les collectivités adhérentes sont représentées au sein du Comité syndical, chaque collectivité désignant un élu pour 5 000 habitants,

Monsieur Patrick GONFROY fait acte de candidature.

Sur proposition de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 22 voix, 21 pour, 1 abstention (M. Thomas),

Article 1 : DÉSIGNE Monsieur **Patrick GONFROY** en qualité de représentant de la commune auprès du SYVEDAC.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le président du SYVEDAC.

Le Maire,



Didier LEFORT